

Constitutionnalisation de l'ONPLCC

L'Algérie parmi les pays pionniers de la lutte contre la corruption en Afrique

Page 4

**Trump serait-il
en train
de s'assurer
un deuxième
mandat ?**

Par Mohamed Habili

Ceux qui s'attendaient à ce que Donald Trump tienne au Forum de Davos un discours violemment anti-globalisation en auront été pour leurs frais. Les mises en garde du Premier ministre indien, Narendra Modi, qui a prononcé le discours inaugural, contre la montée en puissance du protectionnisme, ne sont peut-être pas étrangères au ton de compromis qui a été le sien, et dont le moins que l'on puisse dire est qu'il n'a pas été du goût des journaux tout entier occupés depuis maintenant une année à écouter le plus possible son mandat. Depuis Davos, le président américain qui lui-même ne rate aucune occasion de miner la crédibilité de ces journaux, au premier chef desquels le «Washington Post» et le «New York Times», a flétri comme pure invention (fake news) la nouvelle suivant laquelle il serait sur le point de démettre Robert Mueller, le magistrat instruisant dans l'affaire de la soi-disant interférence russe dans l'élection présidentielle de novembre 2016. Non seulement, il ne songe pas à cette éviction, mais il a décidé de se faire entendre sous serment par le magistrat. Comme de toute façon les Russes ne peuvent pas avoir pu le faire élire, quel qu'ait pu être leur désir de faire perdre sa concurrente, désir qui lui par contre n'est pas douteux, il n'existe pas d'enquête possible susceptible de prouver le contraire.

Suite en page 3

En attente des listes des gestionnaires des CHU pour passer à l'acte

Ponctions sur salaires des médecins résidents en grève «illégal»



Le ministère de la Santé compte sur «les listes» réalisées par les gestionnaires des établissements hospitalo-universitaires pour procéder aux ponctions sur les salaires des médecins résidents en grève depuis maintenant plus de deux mois et que la justice a jugée illégale, a confirmé le ministère. [Lire page 2](#)

En vue de contribuer à la croissance économique

**Valoriser les terrains forestiers
et octroyer les permis d'exploitation**

Page 5

Spectacle de Rabah Asma à Alger

**Un public nombreux
au rendez-vous**

Page 13

En attente des listes des gestionnaires des CHU pour passer à l'acte

Ponctions sur salaires des médecins résidents en grève «illégale»

■ Le ministère de la Santé compte sur «les listes» réalisées par les gestionnaires des établissements hospitalo-universitaires pour procéder aux ponctions sur les salaires des médecins résidents en grève depuis maintenant plus de deux mois et que la justice a jugée illégale, a confirmé le ministère.

Par Thinhinene Khouchi

Malgré la décision de justice qui a qualifié la grève des médecins résidents d'«illégale» et ordonné de rejoindre leurs postes de travail sous peine d'être déclarés en situation d'«abandon de poste» passible de sanctions disciplinaires, les résidents ont décidé de maintenir leur mouvement de grève entamé depuis plus de deux mois. Le ministère de la Santé, par la voix de son secrétaire général, avait instruit les directeurs de la santé de toutes les wilayas et les directeurs des établissements hospitaliers de procéder à des ponctions sur les salaires des médecins résidents grévistes. Il annonce dans une instruction que «malgré les efforts déployés par les pouvoirs publics pour examiner et apporter des solutions concrètes aux doléances des résidents en sciences médicales ponctuées par trois rencontres avec monsieur le ministre et l'installation d'une commission intersectorielle, la première du genre, les résidents en sciences médicales continuent d'observer des grèves».

Cette instruction, datant du 21 janvier dernier, appelle ainsi à la prise des «dispositions réglementaires qui s'imposent et ce, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, à savoir notamment la ponction sur rémunérations au prorata des journées non travaillées». La note du département de Mokhtar



Hasbellaoui s'applique également «aux paramédicaux qui, malgré la résolution progressive de leurs doléances et les engagements pris, ont décidé de reconduire leur grève». Mêmes déclarations pour le directeur de la communication du ministère de la Santé, Slim Belkessam qui, joint par téléphone par nos soins, a confirmé que le ministère de la Santé «compte sur les listes réalisées par les gestion-

naires des établissements hospitaliers pour procéder au prélèvement sur les salaires des médecins résidents en grève et ce, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur». De son côté, pour affirmer ladétermination à avoir gain de cause, le Collectif autonome des médecins résidents algériens a décidé d'organiser un sit-in national mardi prochain au CHU Mustapha-Pacha. «Les modalités

de cet événement ne sont pas encore décidées», a fait savoir le représentant du Camra, D'Hamlouï, précisant que la décision sera prise après avoir discuté avec tous les délégués nationaux. «On verra s'il faut faire un sit-in pour la journée ou pour 24 heures», a-t-il expliqué. Concernant la menace d'une démission collective lancée par les résidents, D'Hamlouï a indiqué qu'il s'agit d'une réaction

envisageable, mais, a-t-il ajouté, «on n'en est pas encore là». Rappelons que les trois avocats du Camra ont fait appel, dès le lendemain, auprès du tribunal administratif de Bir Mourad Rais, du jugement de leur grève d'illégale. «Pour le moment, on attend la décision de la justice». Dans cette perspective, les résidents maintiennent la grève illimitée et le boycott de l'examen des études médicales spécialisées. Des sit-in locaux seront parallèlement organisés. Cette fois, c'est le CHU Bab El Oued qui va accueillir les résidents pour un sit-in local. «Mais tout le monde est invité à venir», a précisé le représentant du Camra, ajoutant qu'«il y aura une marche silencieuse, lumineuse à partir de 18h à l'intérieur de CHU BEO». Pour rappel, les négociations entre les résidents et le comité intersectoriel, installé par le ministre de la Santé, ont échoué. Les résidents ont constaté que les membres du comité n'ont aucune information sur leur plateforme de revendications remise aux autorités depuis plus de deux mois.

Cette situation a fait comprendre aux résidents que les autorités concernées «n'ont pas une réelle volonté d'exhausser leurs revendications». Ils ont donc qualifié ces négociations d'«infructueuses». Les médecins réclament notamment l'abrogation de l'obligation du service civil, la dispense du service national lorsqu'ils ont le droit et également l'amélioration de leurs conditions de travail.

T. K.

Tracteurs, moissonneuses-batteuses, engins de travaux publics...

2018, l'année de l'exportation ?

Le Groupe public de l'industrie mécanique (AGM) a accéléré le rythme de ses investissements en peu d'années. Après avoir satisfait la demande nationale, le groupe prévoit l'exportation des produits avec le label du partenaire étranger pour tout ce qui est tracteurs, moissonneuses-batteuses... Le plan d'investissement de 42 milliards de DA mobilisé par le Groupe public de l'industrie mécanique (AGM) a été réalisé à près de 80% et devrait s'achever d'ici à la fin 2018. «Nous pouvons dire que le potentiel mécanique national existe bel et bien», affirme son P-dg, Bachir Dehimi. Il relève qu'AGM fabrique, actuellement, à une cadence de 5 000 tracteurs/an contre 2 500 auparavant.

Dans le cadre des investissements réalisés avec ce partenaire américain, il est possible de passer à une capacité de production de 8 000 unités/an l'année suivante pour arriver à l'exportation, selon ses prévisions.

Avec la production actuelle de 5 000 tracteurs/an, le marché est aujourd'hui satisfait à près de 100%, fait-il valoir, ajoutant que cette performance explique la

décision des pouvoirs publics de suspendre l'importation des tracteurs agricoles dans le cadre de la liste des 851 produits suspendus à l'importation depuis janvier 2018.

Même cas pour les moissonneuses-batteuses fabriquées en partenariat avec Massey Ferguson : les capacités du groupe AGM ont atteint 1 000 unités/an, satisfaisant totalement la demande tout en prévoyant, dans une prochaine étape, l'exportation de l'excédent, selon le même responsable. Quant aux matériels agricoles de préparation du sol (charrues, herses...), fabriqués en partenariat avec la société portugaise Galucho, M. Dehimi avance que l'AGM est en mesure de satisfaire la demande nationale à hauteur de 80% : «A chaque fois qu'un marché se manifeste, nous avons les capacités de le prendre en charge dans les six mois qui suivent, car les capacités et le savoir-faire existent».

Pour ce qui est des engins de travaux publics, il fait savoir qu'en partenariat avec la firme germano-suisse Liebherr, un projet de fabrication d'engins de manipulation des conteneurs maritimes sur les

quais (stakers) sera lancé prochainement. Il cite aussi un autre projet en phase de concrétisation avec le partenaire français Piriou pour fournir à la filiale Sonatrach marine des remorqueurs marins dont les premières livraisons sont prévues d'ici la fin de l'année 2018. Concernant les moteurs pour camions, tracteurs agricoles et grands engins de travaux publics, un projet est actuellement en cours de réalisation en partenariat avec Mercedes-Benz-Deutz-MTU à travers une société mixte créée il y a deux ans.

L'autre axe de la stratégie du groupe AGM est l'exportation, une étape importante qui devrait se faire avec le soutien des partenaires étrangers lesquels possèdent des réseaux commerciaux. «L'année 2018 sera pour le groupe l'année de l'exportation», indique-t-il, relevant que des structures chargées de l'exportation ont été créées, il y a plus d'une année, au niveau de chaque filiale du groupe.

Citant l'exemple des moissonneuses-batteuses, M. Dehimi indique qu'il existe déjà deux opportunités d'exportation vers le Moyen-Orient et l'Afrique : «Nous sommes en train de travailler dessus».

Concernant le taux d'intégration atteint jusque-là par le groupe, il diffère d'un produit à un autre et est réalisé par les filiales de ce groupe. Prenant l'exemple des tracteurs de nouvelle génération, le groupe prévoit de réaliser un taux d'intégration de 53% avant de passer à 61% à fin 2019 en dehors du moteur.

Quant au taux d'intégration dans la fabrication des moissonneuses-batteuses, il avait atteint 63% en 2016 et 70% en 2017.

Selon M. Dehimi, toutes les filiales du groupe activent dans la sous-traitance entre elles et avec leurs clients extérieurs (secteurs de l'énergie, des transports, ressources en eau...), précisant que l'apport du secteur privé dans le taux d'intégration des équipements fabriqués par le groupe oscille entre 3% à 5% seulement.

Quant aux perspectives du groupe, il note que plusieurs de ses filiales préparent d'autres plans de développement sur la période 2020-2022 : «Là où il y a nécessité de faire des investissements d'appoint, nous le ferons».

Louiza Ait Ramdane

Les cours au plus haut depuis fin 2014

Le pétrole reprend son souffle

■ Le pétrole continue de profiter des perspectives d'équilibrage du marché mondial de l'or noir, ainsi que de la baisse du dollar.

Par Meriem Benchaouia

Après un petit accès de faiblesse la semaine dernière, les cours sont remontés à leurs plus hauts niveaux depuis 2014. Propulsé par un dollar au plus bas depuis plus de trois ans face à un panier de devises concurrentes, les prix se stabilisaient en fin d'échanges européens. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 70,48 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 6 cents par rapport à la clôture de jeudi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en mars, référence américaine du brut, a gagné 63 cents pour clôturer à 66,14 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). Le WTI a progressé de 4,50% sur la semaine et de 9,52% depuis le 1^{er} janvier, se dirigeant ainsi vers la plus forte hausse mensuelle depuis neuf mois. Le «dollar index», un indicateur qui compare la devise américaine à un panier de six devises étrangères, a repris sa baisse vendredi après une trêve jeudi, en lice pour un recul mensuel de 3,3%, un niveau pas vu depuis mars 2017. «Il n'y a pas beaucoup de nouvelles en dehors de la chute du dollar, le marché s'accroche donc à la croyance généralement admise qu'il y a une corré-



lation inversée entre le dollar et le prix du pétrole», a estimé Mike Lynch de SEER. Une baisse du billet vert rend moins onéreux et donc plus attractifs les achats de matières premières libellés dans la devise américaine pour les investisseurs munis d'autres devises. «Tant que le dollar restera sur la défensive, aucune baisse prononcée des prix n'aura lieu» sur le cours du pétrole américain, a noté Commerzbank. Le marché a poursuivi sa progression malgré la publication vendredi par la société américaine Baker Hughes d'un nombre hebdomadaire de puits de pétrole actifs aux Etats-Unis en forte hausse de 12 unités, à 759 puits. Cette hausse suggère un accroissement de la production

dans les prochaines semaines. «La réalité, c'est que le marché s'attend depuis plusieurs semaines déjà à une forte augmentation de la production américaine», a commenté M. Lynch. «Mais la bonne santé de l'économie mondiale et la demande attendue en hausse parviennent à surmonter tout doute qui viendrait à émerger» sur un risque de production excessive de la part des Etats-Unis, a-t-il ajouté.

L'Opep pourrait prolonger ses mesures de maîtrise de la production jusqu'en 2019

Par ailleurs, contrairement aux rumeurs qui courraient la semaine dernière, l'Opep et ses alliés semblent déterminés à prolonger leur accord de maîtrise de la production, malgré la

hausse de la production des Etats-Unis. A l'issue d'une réunion dimanche dernier à Oman, le ministre saoudien de l'Energie, Khalid al Falih, a même déclaré que le royaume entendait poursuivre au-delà de la fin 2018 la coopération avec l'Opep et d'autres grands producteurs pour encadrer l'offre mondiale. L'accord actuel prévoit des restrictions de production jusqu'à la fin 2018, mais certains pays comme la Russie avaient évoqué ces dernières semaines la possibilité d'y mettre fin plus tôt, craignant que la hausse des prix du brut n'entraîne une accélération de la production de pétrole de schiste aux Etats-Unis.

M. B.

Tout en prônant un dialogue «sérieux» sur les problèmes socioprofessionnels

Le mouvement El Islah pour l'écriture de tamazight en... caractères arabes

Le président du mouvement El Islah, Filali Ghouini, a plaidé, samedi à Alger, en faveur d'un dialogue «responsable» et «sérieux» avec les partenaires sociaux pour trouver des solutions aux problèmes socio-professionnels posés par les syndicats. «Nous appelons à un dialogue responsable et sérieux pour trouver des solutions aux dossiers et questions posés par les différents partenaires sociaux», a indiqué M. Ghouini à l'ouverture d'une rencontre avec les cadres du parti de la wilaya d'Alger. Il a expliqué que cette démarche permettra au pays d'éviter de nombreuses pertur-

bations et contestations sociales», plaidant pour l'association des syndicats autonomes aux réunions de la tripartite et rencontres officielles portant sur l'emploi et les conditions socio-professionnelles. Concernant les collectivités locales, M. Ghouini a exprimé la disponibilité de son parti à coordonner au niveau local avec les autres formations politiques afin de permettre aux élus locaux de «jouer pleinement leur rôle dans la dynamique de développement local et à consolider les acquis actuels du pays». Il a, par ailleurs, annoncé l'organisation par son parti de plusieurs activités durant l'année

2018 telles que la conférence nationale des élus du parti, l'université du printemps des jeunes et étudiants, la conférence nationale des femmes, la conférence nationale des présidents des bureaux de wilaya, l'université d'été et la conférence nationale sur l'approche islamique de l'économie. Le premier responsable du mouvement El Islah a, en outre, réitéré son appel pour réhabiliter la Caisse nationale du logement à travers l'élargissement de ses prérogatives et le renforcement de ses moyens pour lui permettre «une prise en charge totale» du dossier. Il a également réitéré son appel à

accélérer la mise en œuvre de la loi organique relative à l'Académie de la langue amazighe, prévue dans la Constitution de 2016, tout en prônant l'enseignement du tamazight et son écriture en caractères arabes après consultation des spécialistes. Il a appelé à la création d'un haut conseil de l'éducation et de l'enseignement avec pour principale mission la prise en charge de tout ce qui a trait à l'éducation nationale, ajoutant que son parti propose, dans ce cadre, l'intégration dans le système éducatif de la possibilité pour l'élève de choisir une seule langue étrangère.

Union africaine

Le Maroc «mal élu» au Conseil de paix et de sécurité

Le Maroc, unique candidat de la région Afrique du Nord, a été mal élu comme membre du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), après avoir frôlé la disqualification du fait de l'abstention d'un grand nombre de pays lors de la séance du vote, selon des membres du Conseil exécutif de l'UA, dont les travaux se poursuivent à huis clos à Addis-Abeba.

Le Maroc n'a recueilli que 39 voix sur les 51 votants, alors que s'il avait obtenu moins de trois voix (36 voix), il aurait été directement disqualifié.

C'est la première fois que cela arrive dans l'histoire de l'UA, car, en étant candidat unique, le Maroc aurait pu recueillir un plus grand nombre de voix, au lieu de se contenter du minimum. Le Maroc s'est retrouvé candidat

unique pour ce mandat de deux ans, après le retrait de l'Algérie qui se portera candidate pour un mandat de trois années en 2019, aux côtés des grands pays comme l'Afrique du Sud et l'Ethiopie. Par ailleurs et contrairement à ce qui est rapporté par les médias marocains, l'Algérie n'a pas perdu son poste de commissaire du CPS. L'Algérien Smail Chergui est élu à ce poste

jusqu'en 2021. Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, avait déjà expliqué aux médias, que «l'Algérie, dont le mandat arrive à échéance à la fin de ce mois (janvier), ne sera pas candidate pour le nouveau mandat 2018-2019, mais se présentera pour un mandat de 3 ans en 2019, et ce, dans le cadre de l'application du principe de rotation entre les pays membres de

LA QUESTION DU JOUR

Trump serait-il en train de s'assurer un deuxième mandat ?

Suite de la page une

Les hackers russes ont pu défoncer toutes lignes de défense du dispositif électronique des démocrates, ils n'ont pas pu prendre le contrôle de millions d'électeurs américains. Il semble bien qu'il n'y ait que les grands journaux américains pour croire encore que cela est possible. Une supposition que Robert Mueller en vient à se rebeller contre le procès en sorcellerie dont il a été chargé, et qu'il convoque les médias du monde entier non seulement pour dire qu'il n'a rien trouvé, pour la bonne raison qu'il n'y a rien à chercher, mais encore pour laisser éclater son ressentiment envers ceux qui l'ont poussé dans cette voie sans issue, ne serait-ce pas là le meilleur cadeau à faire à Donald Trump ? On a voulu le débarquer à la va-vite, et au bout du compte on n'aura réussi qu'à accroître ses chances d'obtenir un deuxième mandat. Sans cette enquête aux chances de succès comparables à celle qui voudrait établir l'existence du yéti, l'abominable homme des neiges, Trump, qui à l'évidence est très tenté par un deuxième mandat, en quoi d'ailleurs il est dans les normes, aurait-il peut-être des difficultés à imposer à son camp sa candidature. Mais là, grâce aux démocrates et à leurs journaux fortement imbus du sentiment de leur toute-puissance, c'est une voie royale qui peut à tout moment désormais s'ouvrir devant lui, pour le conduire tout droit à un deuxième mandat. Son premier mandat vient juste d'arriver au bout de sa première année, et voilà qu'il est en train de s'assurer quatre autres bonnes années, en plus des trois années qu'il lui reste du premier. Des adversaires comme les démocrates américains, quel candidat républicain n'en rêverait pas, jour et nuit ? Il n'y avait qu'un seul d'entre eux qui aurait pu stopper son ascension avant qu'elle ne devienne irrésistible, Bernie Sanders, un anti-establishment de gauche, mais la direction démocrate n'a vu en lui qu'un obstacle à écarter pour laisser tout le passage à une candidate de droit divin, qui à leurs yeux ne pouvait pas perdre, et encore moins devant un yéti comme Donald Trump.

M. H.

l'Organisation». Il avait encore précisé qu'il fallait dissocier entre la qualité de membre du Conseil et le poste de Commissaire pour la paix et la sécurité.

R. M.

Le fléau coûte 50 milliards au continent

Quelle stratégie de lutte contre la corruption en Afrique ?

■ A des niveaux et échelles différents, les pays africains, comme ceux du reste du monde, sont concernés par la corruption, thématique principale du 30^e Sommet de l'Union africaine qui se déroule actuellement à Addis-Abeba, capitale éthiopienne.

Par Lynda Naili

Le rapport du Panel Mbeki (un panel de haut niveau sur la corruption et les flux financiers illicites, conduit par l'ancien président sud-africain Thabo Mbeki) relève que «la corruption associée avec les flux financiers illicites, prive chaque année l'Afrique d'à peu près cinquante milliards de dollars US». Mieux, selon les experts les ressources détournées par la corruption en Afrique «peuvent, si elles sont investies, suppléer le recours à l'assistance extérieure». C'est dire combien ce phénomène, au même titre que le terrorisme, constitue une réelle menace pour le développement et la croissance du continent. Et comme pour la lutte antiterroriste, le combat contre la corruption nécessite une action globale et collective des pays de l'organisation panafricaine qui a décidé que l'année 2018 sera celle du «combat contre la corruption». Pour ce faire, les 55 Etats membres devront échanger leurs expériences en la matière pour parvenir à une stratégie globale susceptible de gagner un tant soit peu ce combat qui somme toute ni l'arsenal juridique, ni les mécanismes et autres organes de lutte contre ce phénomène ne sont parvenus à en venir à bout tant la chose est



devenue une culture. Une culture résultant certes, à titre individuel, de certaines pratiques malhonnêtes, abus de pouvoir, favoritisme, passe-droit et autre bakchich que la bureaucratie alimentaire, néanmoins, cette vision «individualiste» ne saurait expliquer à elle seule l'ampleur et le danger de ce phénomène. A ce stade, aujourd'hui, la corruption relève de la responsabilité collective dans la mesure où elle n'est plus, ou pas seulement, une crise de la vertu et une perte des valeurs, mais un véritable dysfonctionnement managérial à différents niveaux qui fatalement

compromet les comptes démocratiques. Bien souvent, la multiplication des affaires de corruption a été à l'origine de turbulences sécuritaires et d'instabilité politique dans certains pays du continent.

Faisant que pour lutter contre la corruption les Etats africains devront passer par un certain nombre de réformes devant entre autres durcir l'arsenal juridique de lutte existant afin de garantir véritablement l'impartialité et la transparence de l'ensemble des institutions et organismes de lutte contre cette calamité. En outre, ce combat devra

aussi passer l'apprentissage de la bonne gouvernance dans les administrations et autres entités économiques publiques et/ou privées soient-elles. Une bonne gouvernance impliquant des procédures managériales inculquant l'intégrité et une gestion éthique grâce à un recours de bonnes pratiques à même d'assainir cet environnement incitatif à la collusion et à la corruption. C'est d'ailleurs dans cet esprit qu'en appui aux cadres réglementaires et juridiques internes aux pays du globe et autres conventions internationales, que l'Organisation internationale de normalisation (ISO), après avoir adopté la norme AVO (Responsabilité sociétale des organisations), connue sous ISO 26000, et qui donne des lignes directrices aux entreprises et aux organisations pour opérer de manière socialement responsable, éthique et transparente de façon à contribuer à la bonne santé et au bien-être de la société. Plus spécifique, ISO adoptera ensuite la norme 37001, une norme anti-corruption nommée anti-bribery management systems, visant à aider les organisations dans leur lutte contre la corruption. A noter qu'en ce qui concerne l'Algérie, la norme ISO NA/26 000 suit confortablement son chemin depuis bientôt une année, quant à la 37001, son

adoption en norme algérienne est prévue pour le premier semestre 2018. Ainsi, une fois élaborée en NA (norme algérienne) elle constituera une avancée considérable qui viendra s'ajouter à l'ensemble des outils et mécanismes déjà mis en place, et sans nul doute mettra les organisations en face de leurs responsabilités.

Pour rappel, la 7^e Conférence des Etats membres de la Convention des Nations unies pour la lutte contre la corruption (CNUCC/COPSP7), s'est tenue du 6 au 10 novembre dernier à Vienne en Autriche. Le renforcement des mécanismes de lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent ainsi que le recouvrement des avoirs illicites et la consolidation de la coopération internationale ont été au centre de la rencontre.

A eux seuls, les pots-de-vin versés chaque année dans le monde totalisent entre 1 500 et 2 000 milliards de dollars selon un rapport du Fonds monétaire international (FMI) paru en mai dernier. C'est dire l'ampleur des conséquences ravageuses de la corruption sur les économies et les sociétés, à plus forte raison sur celle des pays très pauvres qui voient laminées leurs chances de développement.

L. N.

Constitutionnalisation de l'ONPLCC

L'Algérie parmi les pays pionniers de la lutte contre la corruption en Afrique

La constitutionnalisation de la lutte contre la corruption en Algérie a été concrétisée par la mise en place de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLCC), ce qui permet à l'Algérie de figurer parmi les pays pionniers en Afrique en matière de lutte contre ce fléau qui a tendance à se généraliser à travers le continent et de par le monde. L'Algérie qui a pris de l'avance en matière de prévention et de lutte contre la corruption peut être citée en exemple en Afrique, sachant que la 30^e session de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), prévue dimanche et lundi à Addis-Abeba, a placé l'année 2018 sous le thème : «Rempporter la lutte contre la corruption: une voie durable pour la transformation de l'Afrique». L'Algérie a déjà institué en 2016 un Organe national de prévention et de lutte contre la corruption, conformément à la Constituions révisée et adoptée en février de la même année. Cet Organe adresse au président de la République un rapport annuel d'évaluation de ses activités liées à la prévention et à la lutte contre la corruption, dans lequel il mentionne les

insuffisances relevées en la matière et des recommandations proposées, le cas échéant. Pour rappel, le président Bouteflika n'a jamais cessé de réitérer la volonté de l'Algérie de lutter contre la corruption. A cet effet, l'Algérie a adopté plusieurs textes de lois pour mettre à jour son arsenal législatif et a mis aussi en place des organes consacrés à la prévention et à une lutte efficace contre le fléau de la corruption. En ce sens, la mise en place de l'ONPLCC vient renforcer les autres mécanismes mis en place par les Pouvoirs publics depuis quelques années afin de lutter contre ce fléau. L'Organe dont les membres sont nommés par le président de la République, a pour mission principale de proposer et de contribuer à animer une politique globale de prévention de la corruption.

L'Algérie un des premiers Etats signataires de la Convention de l'ONU contre la corruption

L'article 202 de la Constitution stipule qu'«il est institué un Organe national de prévention et

de lutte contre la corruption, autorité administrative indépendante placée auprès du président de la République et jouissant de l'autonomie administrative et financière». Le même article énonce que «l'indépendance de l'Organe est notamment garantie par la prestation de serment de ses membres et fonctionnaires, ainsi que par la protection qui leur est assurée contre toute forme de pression ou d'intimidation, de menaces, outrages, injures ou attaques de quelle que nature que ce soit, dont ils peuvent être l'objet à l'occasion de leur mission». Les missions de cet Organe sont définies dans l'article 203 de la Constitution qui précise que l'ONPLCC est chargé notamment «de proposer et de contribuer à animer une politique globale de prévention de la corruption, consacrant les principes de l'Etat de droit et reflétant l'intégrité, la transparence ainsi que la responsabilité dans la gestion des biens et des deniers publics». Au plan international, l'Algérie est l'un des premiers Etats signataires de la Convention des Nations unies contre la corruption, le 9 décembre 2003. Un instrument ratifié en vertu d'un décret prési-

dential en date du 19 avril 2004. Dans le cadre du mécanisme d'évaluation de la mise en œuvre de cette convention, l'Algérie avait fait l'objet en 2013 d'une évaluation par les pairs au titre du premier cycle d'examen qui a porté sur deux chapitres de la Convention des Nations unies contre la corruption, à savoir «l'incrimination, détection et répression» et «la coopération internationale». Au niveau continental, l'Algérie est représentée par Hocine Ait Chaalal, élu au poste de membre du Conseil consultatif de l'Union africaine sur la corruption l'année dernière, lors de la 31^e session du Conseil exécutif de l'UA.

La corruption un fléau à combattre comme le terrorisme

Le choix du thème sur la lutte contre la corruption par le sommet de l'UA pour l'année 2018, confirme l'engagement de l'Union africaine de lutter contre ce fléau à travers la mise en place de différents mécanismes. En ce sens, la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF), qui est une agence spécialisée de l'UA en

matière de renforcement des capacités, a relevé que la lutte efficace contre la corruption aiderait l'Afrique à se pencher sur l'investissement massif et la valorisation des ressources humaines. La même Agence a relevé que cette option facilitera le développement du continent à travers la mise en œuvre des plans de développement nationaux, de l'Agenda 2063 et des Objectifs du développement durable (ODD). De son côté, le président de la Commission africaine Moussa Faki Mahamat qui s'exprimait lors de la réunion de la 32^e session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine a fait savoir que le phénomène de la corruption prive le continent de près de 50 milliards de dollars US annuellement. M. Faki a indiqué que les chiffres établis par des experts ont révélé que les ressources détournées par la corruption en Afrique pouvaient, si elles étaient investies, suppléer le recours à l'assistance extérieure. Il a ainsi comparé le fléau de la corruption au phénomène du terrorisme contre lequel il faut adopter une action collective et livrer un combat global, avait-il recommandé.

Ghani Y./APS

En vue de contribuer à la croissance économique

Valoriser les terrains forestiers et octroyer les permis d'exploitation

■ Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, a mis en avant l'importance de la valorisation des terrains forestiers et l'octroi des permis de leur exploitation en vue de contribuer à la croissance économique.

Par Salim O.

La stratégie adoptée par le ministère vise à placer le patrimoine forestier au centre du développement tout autant que le développement agricole, l'aquaculture et la pêche, d'autant que l'Algérie recèle de grandes ressources forestières, a



PH/D.R.

indiqué M. Bouazgui en réponse à la question d'une députée concernant le cadre juridique de la mise en valeur des terrains dans la wilaya de Jijel, lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, sous la présidence

de Saïd Bouhadja en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua. La flore et la faune de l'Algérie regroupe quelque 3 165 espèces végétales et plus de 400 espèces animales, a fait savoir le ministre, soulignant le fort potentiel à exploiter et à

valoriser à travers la mise en valeur des terrains forestiers et l'octroi des permis d'exploitation en vue d'inscrire la forêt au cœur du développement agricole et rural, et, partant, participer au développement économique du pays, a-t-il ajouté. Dans le même contexte, le ministre a déclaré que le renouvellement avec l'activité sociale et économique dans les zones rurales s'est fait grâce au programme du président de la République qui a pris en considération toutes les dimensions ayant trait au développement rural, agricole, montagneux et forestier. Concernant la wilaya de Jijel, le ministre a précisé que sept périmètres ont été créés d'une superficie globale de quelque 1 000 hectares dont le tiers, soit 356 hectares, a été distribué dans le cadre de la mise en valeur des terrains forestiers au profit de 182 exploitants. M. Bouazgui a précisé que 255 hectares ont été affectés à l'utilité publique dont 145 hectares pour la réalisation de l'auto-route est-ouest et 145 autres pour la réalisation du barrage

«Tabellout». Concernant les 385 hectares restants, le ministre a fait savoir qu'ils sont sur le point d'être distribués et les bénéficiaires sélectionnés en attendant la réunion de la commission spécialisée pour l'approbation de la liste des exploitants. S'agissant de la création d'autres périmètres dans la wilaya, le ministre a évoqué 8 opérations en cours pour une superficie de 585 hectares, ajoutant que la création des périmètres se fera en vertu d'un arrêté ministériel. Il a indiqué que le choix des exploitants dans la wilaya de Jijel a été fait et que la direction des forêts et la commission locale spécialisée sont en concertation avec les présidents des APC en vue d'approuver la liste des bénéficiaires. M. Bouazgui a ajouté que l'achèvement de la création des 8 périmètres ne veut pas dire la fin de l'opération dans la wilaya de Jijel, sachant que la superficie forestière locale représente 57% de la superficie globale, permettant ainsi de créer de nouveaux périmètres. S. O.

Après la polémique sur le classement Doing Business

L'économiste en chef de la Banque mondiale démissionne

L'économiste en chef de la Banque mondiale (BM), Paul Romer, a démissionné de son poste après la polémique suscitée par ses révélations fracassantes sur le classement Doing Business. Romer a fait part de sa décision de quitter ses fonctions avec «effet immédiat», selon la presse américaine, qui cite une note en interne du président du groupe de la BM, Jim Yong Kim. Depuis sa prise de fonctions en 2016, l'économiste en chef était en conflit permanent avec les responsables de la

BM sur la méthodologie et la rédaction des rapports produits par cette institution financière internationale. En janvier, il avait accusé l'institution de Bretton Woods d'avoir modifié injustement les indicateurs de son rapport annuel sur le climat des affaires dans le monde pour des motivations politiques. Dans un entretien accordé le 12 janvier au «Wall Street Journal», Paul Romer, a admis que les changements de la méthodologie du rapport Doing Business, opérés ces dernières années, ont été

motivés par des considérations politiques, citant le cas du Chili, dont la notation a été volontairement abaissée depuis l'arrivée au pouvoir de la socialiste Michelle Bachelet en 2014. Le Chili qui a enregistré depuis 2010 une progression constante dans le Doing Business, a vu son classement chuter de la 34^e place en 2014 à la 57^e place en 2017 en raison de l'introduction d'un indicateur sur les délais de paiement des impôts, imposé aux entreprises, qui a coûté cher à ce pays en matière d'attractivité

économique. Ce recul important a été enregistré, alors que les conditions économiques du Chili n'ont affiché aucune détérioration, selon l'économiste en chef de la BM. Les auteurs du rapport auraient voulu donner une mauvaise image de la situation économique de ce pays de l'Amérique latine, a-t-il laissé entendre. La régression du Chili aurait profité au Mexique qui a capté, durant quatre années, l'essentiel des IDE vers l'Amérique latine. «Je veux m'excuser personnellement auprès

du Chili, et des autres pays qui auraient pu être affectés par ces changements», a indiqué Paul Romer au Wall Street Journal. Paul Romer qui s'est exprimé jeudi après sa démission a indiqué sur son blog que la Banque Mondiale, appelé à opérer dans le domaine de la diplomatie, faisait l'objet d'une tension «inévitabile» résultant des difficultés de concilier les objectifs diplomatiques et les exigences de la recherche scientifique.

M. F./APS

Matières premières

Cacao, sucre et café stables dans un marché sans entrain

Les prix du cacao, du café et du sucre sont restés stables cette semaine, la prévision de récoltes abondantes empêchant les prix de décoller. Ainsi, les prix du café sont restés relativement stables, alors que les analystes digéraient les données sur la récolte brésilienne. «Selon les premières prévisions de l'agence gouvernementale Conab, la récolte 2018-2019 pourrait atteindre un niveau record de 58,5 millions de sacs de 60 kilogrammes», ont souligné des analystes. «Ces informations renforcent l'attente d'un surplus de l'offre en 2018-2019», ont-ils ajouté. Par ailleurs, la tonne de cacao a touché mercredi son plus bas niveau depuis trois semaines, à 1 329 livres sterling, approchant ses plus bas prix depuis six ans atteints au début de l'année à 1 322 dollars. «Le marché a souffert dans les dernières semaines alors que des exportateurs ont dû se délester de leurs réserves

qui se sont accumulées», ont commenté des analystes. La semaine dernière, le marché avait été plombé par une baisse de la quantité de fèves broyées en Amérique du nord au quatrième trimestre. «Après des données solides en Europe, les investisseurs s'attendaient à ce

que l'Amérique suive, et les prix en ont souffert», ont expliqué d'autres analystes. Pour ce qui est la tonne de sucre blanc, elle a atteint mercredi 350,50 dollars, son plus bas depuis plus de deux ans, avant de se ressaisir légèrement le reste de la semaine. «Le Brésil envisage d'arrêter

sa taxation des importations d'éthanol américain, ce qui a déclenché une vente de sucre puisque plus de canne pourrait être transformée», a expliqué un analyste. «Les prévisions de récoltes abondantes en Inde et en Thaïlande continuent d'attirer l'attention des marchés», a par

ailleurs rappelé un autre analyste. Sur le Liffe de Londres, la tonne de Robusta pour livraison en mars valait 1 766 dollars vendredi à 15h30 GMT, contre 1 764 dollars le vendredi précédent à 15h20 GMT. Sur l'ICE Futures US de New York, la livre d'Arabica pour livraison en mars valait 124,45 cents, contre 121,05 cents sept jours auparavant. A Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en mars valait 356,80 dollars, contre 356,40 dollars le vendredi précédent. A New York, la livre de sucre brut pour livraison en mars valait 13,38 cents, contre 13,32 cents sept jours auparavant. A Londres, la tonne de cacao pour livraison en mars valait 1 378 livres sterling, contre 1 379 livres sterling le vendredi précédent. A New York, la tonne pour livraison en mars valait 1 987 dollars, contre 1 932 dollars sept jours plus tôt.

Agences

Brésil

Déficit des comptes courants le plus bas en dix ans

LE BRÉSIL a enregistré en 2017 un déficit des comptes courants de 9,8 milliards de dollars, le plus bas en dix ans, plus de deux fois moindre que les 23,5 milliards de 2016, a annoncé vendredi la Banque Centrale (BCB). Le chiffre de l'année dernière correspond à 0,48% du Produit intérieur brut (PIB), contre 1,31% en 2016, dans un pays qui sort lentement d'une grave récession. Pour 2018, la BCB prévoit un déficit des comptes courants de 18,4 milliards de dollars. La première économie d'Amérique Latine n'a plus présenté de balance des comptes courants excédentaire depuis 2014 (408 millions de dollars). En 2014, quand le pays a commencé à plonger dans la crise, le déficit a atteint 104,18 milliards. L'économie brésilienne a montré de nombreux signes de reprise ces derniers mois et la baisse sensible de l'inflation a permis une forte réduction du taux directeur, qui a atteint un plancher historique de 7% en décembre, alors qu'il s'élevait à 14,25% en octobre 2016. Mais cet optimisme a été douché le 11 janvier, avec l'abaissement de la note souveraine du pays à BB- par Standard and Poor's, en raison des difficultés du gouvernement à passer une réforme des retraites jugée cruciale pour diminuer un déficit public abyssal. Cette semaine, au Forum économique de Davos, le président conservateur Michel Temer s'est efforcé de montrer le bien-fondé des réformes d'austérité qu'il mène depuis son arrivée au pouvoir, en 2016, après la destitution de Dilma Rousseff (gauche). R.E.

Tlemcen

105 familles de Sidi Miloud transférées à la cité 500 logements de Sidi Ahmed

■ Les 105 familles vivant dans des conditions insalubres et difficiles au niveau du village de Sidi Miloud (Remchi), seront transférées à la cité 500 logements publics locatifs de Sidi Ahmed, a-t-on appris lors d'une visite de travail du wali de Tlemcen à travers cette daïra.

Par Lyes B.

Depuis des années quatre-vingt-dix, ce village, mitoyen de la route nationale 22, reliant Ain Temouchent à Tlemcen, via Remchi, a vu l'édification de 105 habitations ne répondant pas aux normes urbanistiques et sanitaires. Le responsable de l'exécutif, Ali Benyaïche, a instruit les responsables concernés, dont le chef de daïra, pour le transfert des familles vers la cité des 500 logements LPL, où 196 unités viennent d'être relancées, et l'éradication des anciennes bâtisses. A la même cité de Sidi Ahmed, le wali a décidé l'octroi de 135 aides à l'habitat rural, de l'exercice 2018, à des familles pour l'achèvement de leurs constructions, les services concernés prendront en charge, pour leur part, les travaux de raccordement aux réseaux d'assainissement et d'eau potable. Le directeur des ressources en eaux a affirmé, par ailleurs, qu'une somme de 80 millions de dinars a été consacrée pour l'éradication des points noirs de la ville de Remchi, notamment, les fuites d'eau potable, faisant savoir qu'une étude a été effectuée pour la réhabilitation du grand collecteur d'eaux usées et pluviales d'Oued Namouss. En visitant une nouvelle unité de fabrication d'emballages en plastique, le responsable de l'exécutif



tif a mis l'accent sur les mesures incitatives mises en place par les pouvoirs publics pour l'encouragement des investisseurs. Réalisé en 36 mois, cet investissement de 191 millions de dinars, assurera à ces débuts 35 postes d'emplois, et 250 en 2020. Son propriétaire se projette dans l'opération de remplacement de caisse en bois par celles en plastiques décidée par le ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques. Une action d'exportation vers la Mauritanie est à l'étude, a indiqué ce promoteur au wali. Le

responsable de l'exécutif a instruit, au niveau de la zone d'activités de Remchi, les responsables chargés de sa gestion, de retirer les terrains aux promoteurs qui n'ont pas encore lancé leurs projets au nombre d'une dizaine sur 28 terrains. Au niveau du nouvel échangeur entre les RN 22 ET 35, des aires de restauration et de repos seront édifiées au profit des usagers de la route de cet important axe routier. Dans la commune de Sebâa Chioukh, les habitants ont souligné au wali leurs préoccupations concernant la réalisation d'une

nouvelle école primaire, l'actuel établissement fonctionnant avec 43 élèves par classes, ont-ils déploré. Une situation similaire est enregistrée au niveau du CEM Si-missoum-benazzouz construit en 1994. Cette collectivité locale a bénéficié d'un nouveau réservoir de 500 m3 qui a nettement amélioré l'approvisionnement en eau potable de ses habitants. Toutefois, la gestion de l'AEP par l'Algérienne des eaux requiert l'apurement d'une dette de 16 millions de dinars, a affirmé son directeur Houalef, fainat savoir que des créances de 340

millions de dinars sont recensés pour toute la wilaya de Tlemcen. Outre l'affectation d'une ambulance pour cette commune, le wali a instruit ses collaborateurs pour l'inscription d'un espace limitrophe du réservoir dans le cadre des forêts récréatives. Enfin, la commune d'El Fehoul qui a bénéficié de la réalisation d'un nouveau pont sur le chemin de wilaya 38 A la reliant à Ain Youcef, verra la réhabilitation de cette même route, dont l'état actuel représente un danger pour la circulation automobile, a-t-on indiqué. L. B./APS

Constantine

50% des employeurs de la Cnas ont déposé leur DAS

Cinquante pour cent des employeurs de l'antenne locale de la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) de Constantine au nombre de 12 000 affiliés ont déposé leur déclaration annuelle de salaires et des salariés (DAS) de l'exercice 2017, a révélé le directeur par intérim de cette agence. L'opération lancée depuis le 2 janvier dernier se poursuivra

«pour toucher le reste de ces employeurs avant la fin du mois en cours», a indiqué M. Mohamed Bouhidel en marge d'une journée de sensibilisation sur la DAS, tenue au siège de la CNAS, sis au boulevard Rabah Bitat, au centre ville. Il a ajouté que les employeurs ciblés par cette opération de sensibilisation sont invités à se familiariser avec le système de télé-déclaration

des cotisations de sécurité sociale via internet, détaillant que la rencontre sera mise à profit pour vulgariser les mesures incitatives mises en place au profit des employeurs des différents secteurs concernant le paiement électronique, qui permettra, a-t-il soutenu, «de régler les cotisations de sécurité sociale en toute sécurité». M. Bouhidel a dans ce contexte ajouté que les déclara-

tions de la DAS via le net sont inscrites dans le cadre des efforts de modernisation des services de la Cnas et de l'amélioration des prestations des services. Pas moins de 624 391 assurés sociaux et 790 338 ayant droits sont actuellement recen-

sés par l'antenne locale de la caisse nationale des assurances sociales de la wilaya de Constantine, a-t-on signalé.

Hocine A.

Jijel / Chemin de wilaya 137 B

Lancement de la troisième tranche des travaux de réhabilitation

Les travaux de réhabilitation de la troisième tranche du chemin de wilaya (CW) n 137 B reliant la commune de Ziama Mansouriah à celle d'Erraguene, dans la wilaya de Jijel, ont été lancés, a annoncé le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC) de Ziama Mansouriah, Fouad Amira. Confiés à une entreprise nationale, les travaux du tronçon du CW 137-B s'étalant sur une distance de 7 km ont nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de l'ordre de 190 millions de

dinars, a indiqué le responsable. Il a dans ce contexte ajouté que la réhabilitation de ce chemin de wilaya aura un impact certain sur le désenclavement des localités d'Ait Saadallah, Draa had, Betacha, Hama, Rekiz (commune de Ziama) ainsi que sur le retour des populations vers leur région d'origine. Soulignant les efforts de l'Etat dans la modernisation des routes, le P/APC a rappelé que les travaux des deux premières tranches du chemin de wilaya 137-B, sur une distance de 24 km, ont été achevés

l'an dernier précisant qu'un montant de 500 millions de dinars a été mobilisé pour la réalisation de ce projet. Le CW 137-B aura également un rôle important dans la liaison avec la route nationale (RN) n 43 vers la wilaya de Sétif, ce qui permettra à ces zones de disposer d'un débouché «confortable» vers les Hauts-plateaux, a-t-on noté. La modernisation et la réhabilitation de la route en question aidera aussi à la «promotion du tourisme de montagne», a-t-on conclu.

T. K.

Ouargla

Plus de 300 demandes de soutien agricole avalisées en 2017

PAS MOINS de 318 demandes de soutien agricole ont été avalisées en 2017 par la commission technique de la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Ouargla, a-t-on appris de la DSA. D'un montant de plus de 467 millions DA, ce soutien accordé porte sur l'acquisition d'intrants agricoles, d'équipements d'irrigation sous-pivot, le fonçage de puits d'irrigation, et le soutien à la consommation énergétique, a-t-on précisé. S'agissant de l'acquisition d'installations d'irrigation sous-pivot, la DSA a fait état de la mise en place jusqu'ici de 22 unités sur un total de 222 appareils projetés, en dépit du soutien accordé par l'Etat aux agriculteurs. La lenteur dans l'installation de ces équipements d'irrigation, destinés le plus souvent à la céréaliculture, est imputée à leur prix jugé «très élevés» sur le marché, selon la même source. Il est relevé une surface de 1 894 hectares, exploitée par 47 agriculteurs, consacrée à la céréaliculture pour laquelle sont mobilisés 85 pivots d'irrigation agricole. On s'attend au titre de l'actuelle saison (2017/2018) à l'extension de la superficie emblavée à plus de 3.234 ha, dont plus de 3 000 ha dédiés au blé (dur et tendre), le reste à l'orge et l'avoine comme aliment de bétail, selon les données de la DSA de Ouargla. R.R.



Procès du Hirak

Les accusés interrogés pour la première fois depuis le début de leur procès-fleuve

■ Les militants du mouvement de contestation du Hirak, interrogés vendredi pour la première fois depuis le début de leur procès-fleuve à Casablanca, se sont ardemment défendus de toute intention séparatiste, rapportent des médias.

Par Halima N.

La parole n'avait pas été donnée à ces militants depuis la mi-septembre. Ils sont jugés pour différents motifs liés à la contestation sociale ayant agité pendant des mois la région historiquement frondeuse du Rif, dans le nord du pays.

Ils sont 54 à être poursuivis par la chambre criminelle de la cour d'appel de Casablanca, mais c'est le nom de Nasser Zefzafi, meneur du mouvement, qui a été le plus souvent cité, même si son témoignage n'est pas prévu ce jour.

La salle est comble. De nombreux journalistes et les proches des prévenus ont fait le déplacement.

Mounaim Aserthou, propriétaire d'un café, est le premier appelé à la barre. Comme beaucoup, il est notamment jugé pour «*incitation à participer à une manifestation non déclarée*», mais les questions du président de la cour portent surtout sur des soupçons de séparatisme et sur ses liens avec Nasser Zefzafi.

Sur un grand écran installé pour l'occasion dans la salle d'audience, le magistrat projette une photo qui montre le prévenu aux côtés du leader du mouvement, héraut de la colère populaire avec ses diatribes enflammées contre l'Etat «*corrompu*» ou «*arbitraire du makhzen*» (pouvoir).

«*Quels liens entreteniez-vous avec Zefzafi ?*», lui demande le président de la cour. «*Aucun*», répond le jeune homme. «*C'est juste une photo, tout le monde connaît tout le monde à Al-Hoceima*», en référence à la ville d'origine de Zefzafi devenue l'épicentre de la contestation.

Les avocats de la défense protestent : pour eux, les questions du président n'ont «*rien à*



voir» avec les poursuites. Mais le magistrat rejette ces objections et fait défiler d'autres images sur son vidéoprojecteur. Il s'arrête sur l'une d'elles montrant un portrait de Zefzafi accroché sur l'un des murs du café de Mounaim. «*C'est un serveur qui l'a mis quand j'étais en voyage à Nador. Je l'ai enlevé dès mon retour*», se justifie-t-il, provoquant quelques rires dans la salle. Nasser Zefzafi est devenu le visage de la

contestation, son nom est désormais célèbre au Maroc. Arrêté en mai pour avoir interrompu le prêche d'un imam ouvertement hostile au Hirak, de lourdes accusations pèsent sur lui, comme celle d'«*atteinte à la sécurité de l'Etat*» – théoriquement passible de la peine de mort. A la suspension de séance, dans le box, Nasser Zefzafi et ses compagnons entonnent le poing levé : «*Je jure de ne jamais*

trahir ma cause (...) vive le Rif (...)». Les familles des prévenus s'approchent du box pour les saluer et font le signe de la victoire.

Une manifestation a eu lieu samedi dernier à Jerada (nord-est du Maroc), au lendemain de négociations avec une délégation ministérielle venue pour tenter d'apaiser la contestation sociale agitant depuis plus de trois semaines cette ancienne

ville minière, ont rapporté des médias.

Le mouvement de protestation a été provoqué par la mort accidentelle, fin décembre, de deux frères piégés dans un puits désaffecté où ils cherchaient du charbon. Depuis, des rassemblements pacifiques dénoncent régulièrement «*l'abandon*» de cette ville sinistrée depuis la fermeture de ses mines en 1998.

H. N./APS

Sahara occidental

Kheddad : la rencontre avec Kohler était «franche» et «positive»

La rencontre entre le président sahraoui, secrétaire général du Front Polisario, Ibrahim Ghali, et l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies au Sahara occidental, Horst Kohler était «*franche*» et «*positive*» et a porté sur les moyens d'aboutir à une

solution «*pacifique, juste et durable*» garantissant au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination, a indiqué, vendredi à Berlin, M'hamed Kheddad, membre du secrétariat national du Front Polisario et coordonnateur sahraoui avec la Minurso.

Kheddad a précisé que la ren-

contre de l'envoyé onusien avec la partie sahraouie – qui s'est étalée sur deux jours et a pris fin vendredi – «*était franche et positive et a porté sur les voies de mise en application des décisions du Conseil de sécurité visant à trouver une solution pacifique, juste et durable qui permettrait au peuple sahraoui d'exercer son droit imprescriptible à l'autodétermination sur la base des constantes de la charte des Nations unies*», rapportent des sources médiatiques sahraouies.

«*Le Front a réaffirmé son soutien aux efforts de l'envoyé personnel et secrétaire général des Nations unies à l'effet de parachever le processus de décolonisation du Sahara occidental*», a-t-il ajouté.

Les discussions entre Kohler et le président sahraoui et la délégation qui l'accompagne ont débuté jeudi au bureau de l'envoyé onusien à Berlin (Allemagne), quelques jours avant les discussions prévues entre les deux parties au conflit au Sahara occidental – le Front Polisario et le Maroc – auxquelles a appelé l'ONU pour

trouver une solution au conflit du Sahara occidental et garantir au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

M. Kohler avait adressé une invitation au président sahraoui ainsi qu'au ministre marocain des Affaires étrangères pour des consultations bilatérales entre le Front Polisario et le royaume du Maroc durant les mois de janvier et de février, en présence des pays observateurs l'Algérie et la Mauritanie, représentées par leurs chefs de la diplomatie, et ce, dans le cadre des concertations en application des résolutions du conseil de sécurité et des efforts de l'ONU pour la décolonisation du Sahara occidental.

Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc.

Yanis F.

Selon l'Union africaine

Plus de 12 000 migrants illégaux rapatriés de Libye depuis novembre

L'UNION AFRICAINE a déclaré vendredi que 12 708 immigrants africains ont été rapatriés chez eux depuis la Libye, depuis la fin du mois de novembre. D'après le bloc panafricain, les migrants africains ont été rapatriés depuis le 5^e Sommet l'UA-UE (Union européenne) organisé les 29 et 30 novembre 2017 à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Près de 4 000 de ces migrants ont été rapatriés par les pays membres de l'UA respectifs, alors que les autres ont été rapatriés avec l'aide de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), a déclaré la commissaire de l'UA chargée des Affaires sociales, Amira Elfadil Mohammed, aux journalistes en marge du 30^e Sommet de l'UA, qui a ouvert ses portes le 22 janvier et s'achèvera le 29 au siège de l'UA à Addis-Abeba, capitale de l'Ethiopie. D'après M^{me} Mohammed, environ 700 000 migrants africains se trouvent actuellement dans le pays nord-africain, la plupart étant des migrants légaux entrés dans le pays avant l'effondrement du régime de l'ancien dirigeant Mouammar Kaddafi. La commissaire a souligné que la situation compliquée en Libye a créé le chaos, car certains des 54 centres de détention opérationnels en Libye ne sont pas contrôlés par les autorités libyennes. D'après M^{me} Mohammed, certains centres de détention sont contrôlés par des milices armées et des groupes criminels. Elle a également révélé que les migrants, originaires de 30 Etats membres africains, sont victimes de trafiquants qui possèdent des réseaux dans presque tous les pays affectés. L'Union européenne a alloué 100 millions d'euros au processus de rapatriement dans le cadre du mécanisme tripartite établi par l'UA, l'UE et l'OIM, a indiqué M^{me} Mohammed. Les migrants africains seraient victimes d'esclavage en Libye, où ils seraient vendus pour 400 dollars sur des marchés aux esclaves.

Faten D./APS



Au moins 60 morts et des dizaines de blessés

Meurtrière ambulance piégée à Kaboul

■ «Le dernier bilan en notre possession est de 63 morts et 151 blessés», a annoncé Baryalai Hilali, le directeur de la communication du gouvernement afghan, prévenant que «ce bilan pourrait encore s'alourdir car certains blessés ont été hospitalisés dans un état critique».

Par Rosa C.

«**L**e kamikaze a utilisé une ambulance pour passer les barrages. Il a indiqué au premier contrôle qu'il acheminait un patient vers l'hôpital Jamuriate voisin», a expliqué à l'AFP Nasrat Rahimi, porte-parole adjoint du ministère de l'Intérieur. «Au second barrage, il a été identifié et a fait détoner sa charge», a-t-il ajouté. Débordés, les hôpitaux renvoient les patients d'un établissement à l'autre. Celui de l'ONG italienne Emergency est contraint de les installer sur des matelas à même les pelouses. L'attentat a été revendiqué par le porte-parole des talibans, Zabihullah Mujahid,

sur WhatsApp : «Un martyr a fait sauter sa voiture piégée près du ministère de l'Intérieur où se trouvaient de nombreuses forces de police», a-t-il indiqué.

L'explosion, de très forte intensité, a littéralement secoué la capitale. Les fenêtres du bureau de l'AFP, situé à près de 2 km, ont tremblé. «Chicken Street», la rue des antiquaires proche, a vu ses vitres voler en éclats comme tous les quartiers à plusieurs centaines de mètres à la ronde. Un photographe de l'AFP qui s'est rendu sur place immédiatement a pu voir de très nombreux corps de victimes ensanglantés, «morts et blessés» sur les trottoirs, que les riverains aidaient à évacuer. De très nombreuses victimes, hommes,

femmes, enfants, acheminés dans l'hôpital Jamuriate, étaient traités dans les couloirs submergés, a-t-il observé. «J'ai vu des mares de sang», a confirmé un témoin qui s'est évanoui sous la puissance du souffle, au milieu des débris jonchant la chaussée.

«C'est un massacre», a affirmé sur Twitter Dejan Panic, coordinateur d'Emergency, accompagnant son message de photos montrant les très nombreuses victimes allongées dans les couloirs, sous les préaux et, en plein soleil d'hiver, sur les pelouses de l'établissement. Emergency, spécialisée en chirurgie de guerre, fait savoir qu'elle ne peut accueillir davantage de patients.

«A l'hôpital Jamuriate on nous a dit qu'ils étaient pleins de morts et blessés, ils nous ont renvoyés sur Emergency. Mais ici aussi ils sont débordés, ils n'ont plus de place. Ils demandent aux gens qui ne sont pas en danger de mort de trouver un autre hôpital», a raconté à la télévision Ariana News un homme qui amenait son frère blessé et a perdu son ami, boulangier. La panique était totale. Un immeuble voisin de l'hôpital Jamuriate, haut de quelques étages et profondément lézardé, menaçait de s'effondrer, selon le photographe, et les médecins ont demandé aux civils d'aider à évacuer les blessés qui risqueraient d'être ensevelis. L'attentat a eu lieu devant



PH. > D. R.

l'un des barrages protégeant l'accès à une avenue qui conduit à plusieurs institutions : des bureaux du ministère de l'Intérieur, le siège de la police, la délégation de l'Union européenne et le lycée pour filles Malalai. Le Haut Conseil de la Paix, chargé des négociations – bloquées – avec les talibans, estimait avoir été la cible privilégiée. «Ils ont visé notre barrage. C'était énorme, toutes nos vitres sont soufflées», a indiqué à l'AFP un de ses membres, Hassina Safi.

Les membres de la délégation européenne ont été rapidement mis en sécurité dans leur pièce sécurisée, a indiqué l'un

d'eux à l'AFP. Le scénario de l'ambulance est l'un des plus redoutés. Cependant un journaliste de l'AFP passé par cette rue une heure auparavant avait constaté que les ambulances qui se dirigeaient vers l'hôpital Jamuriate étaient systématiquement arrêtées aux barrages et vérifiées une par une, «le chauffeur attendant à côté» a-t-il précisé. Le niveau d'alerte est extrême en ce moment à Kaboul, particulièrement dans le centre et le quartier diplomatique dont la plupart des ambassades et institutions étrangères ont été placées en «lock down» (sorties interdites). R. C.



Points chauds

Médiateur

Par Fouzia Mahmoudi

Si les Américains ont ces dernières années été au cœur du processus de paix israélo-palestinien, ce n'est en réalité que récemment que les États-Unis ont commencé à jouer le rôle de médiateurs entre les deux partis en conflit, plutôt que d'être uniquement l'allié des Israéliens. Et si ces derniers n'ont jamais cessé d'être les plus proches alliés de Washington, un traitement plus équitable des Palestiniens n'est apparu qu'avec la présidence du démocrate Bill Clinton. Son successeur, le républicain George W. Bush, avait alors tenté de continuer à jouer les médiateurs, même s'il n'a jamais pu cacher son vif attachement à l'État d'Israël. Et une fois encore, il aura fallu attendre l'élection de Barack Obama pour que Washington hausse le ton face à un État hébreu qui a multiplié les violations de territoires en étendant exponentiellement ses colonies sur les terres palestiniennes. Des violations qui promettent de se poursuivre avec la bénédiction de la Maison-Blanche cette fois-ci, alors que Donald Trump a démontré, non seulement son allégeance aux autorités israéliennes, mais surtout qu'il ne souhaite nullement entretenir de relations positives avec l'Autorité palestinienne. Il a prouvé, surtout, en reconnaissant unilatéralement Jérusalem comme capitale d'Israël, qu'il n'avait cure du processus de paix déjà mis à mal par Benjamin Netanyahu et son gouvernement. Et la semaine passée, c'est à ses côtés, en marge du Forum économique mondial de Davos, que Donald Trump s'en est pris avec virulence, à la direction palestinienne. Le président américain a accusé cette dernière d'avoir «manqué de respect» aux États-Unis en refusant de recevoir le vice-président américain, Mike Pence, lors de sa récente tournée au Moyen-Orient. Une attaque qui rend de plus en plus incertaine la présentation du plan de paix concocté par son genre et conseiller, Jared Kushner, et par son avocat Jason Greenblatt. Jeudi, Trump a exprimé deux positions qui constituent autant de provocations pour la direction palestinienne. Le locataire de la Maison-Blanche a d'abord conditionné l'aide financière de son pays à un retour sans conditions à la table des négociations. «Cet argent est sur la table mais ils ne l'auront pas sauf s'ils s'assoient et qu'ils négocient la paix», a assuré Trump, agitant une menace que ses prédécesseurs n'avaient jamais osé brandir. Le président américain a ensuite laissé entendre que sa décision sur Jérusalem avait retiré d'éventuels pourparlers le sujet lié au sort d'une ville dont la partie orientale est revendiquée comme capitale par les Palestiniens : «Le sujet le plus difficile dont ils devaient parler était Jérusalem. Nous avons enlevé Jérusalem de la table, donc nous n'avons plus à en parler», a-t-il assuré. En reconnaissant la ville comme capitale d'Israël, Trump s'était refusé à la moindre référence géographique et avait reporté son statut final aux futures négociations de paix. Il avait en revanche totalement occulté la dimension nationale de la ville pour les Palestiniens. Ainsi, Trump a décidé de renouer avec une vieille tradition américaine consistant à isoler les Palestiniens et à ignorer leurs intérêts au profit, exclusif, de ceux des Israéliens. Une situation qui si elle peut paraître satisfaisante à Netanyahu, est en réalité néfaste sur le long terme pour l'ensemble de la région, qui voit le conflit qui la déchire depuis plus de soixante-dix ans continuer à s'étendre, sans espoir d'améliorations et certainement pas de paix, tant que Trump restera figé sur sa position. F. M.

Irak La coalition frappe «par erreur» des forces irakiennes

Huit personnes en majorité des policiers ont été tuées hier en Irak dans un raid mené «par erreur» par la coalition internationale dirigée par les États-Unis, en raison d'une faille dans la coordination militaire sur le terrain. Cette frappe survenue lors d'une opération antijihadistes, a provoqué l'ire de leaders chiites irakiens anti-américains, dont l'influent Moqtada Sadr qui a appelé à punir «immédiatement» les auteurs du raid. Elle a eu lieu dans la localité Al-Baghdadi, située à 250 km à l'ouest de Bagdad, dans la province sunnite d'Al-Anbar, où se trouvaient jusqu'à récemment les derniers bastions du groupe jihadiste État islamique (EI) que l'Irak a déclaré défaire en décembre. «Huit personnes, dont un haut-gradé du renseignement, cinq policiers et une femme, ont été tuées par une frappe américaine sur le centre d'Al-Baghdadi», a indiqué un responsable provincial. «Il semble que la frappe ait été menée par erreur», a-t-il dit sous le couvert de l'anonymat. Le raid a également fait une vingtaine de blessés, dont le chef de la police de la localité, touché grièvement, ainsi que le maire et d'autres responsables locaux, a-t-il poursuivi. La localité est proche de la

base d'Ain al-Assad, où sont stationnés des avions américains de la coalition internationale qui a aidé les forces irakiennes à chasser l'EI de tous les centres urbains du pays. Le Commandement conjoint des opérations (JOC), qui rassemble l'ensemble des forces irakiennes impliquées dans la lutte anti-EI, a publié un communiqué détaillant l'opération de l'aube, sans faire mention de victimes. Selon lui, les forces irakiennes avaient obtenu des informations sur «une réunion à Al-Baghdadi en présence du commandant terroriste Karim al-Soumarmad». Un raid a été ordonné «avec un appui aérien de la coalition» et le «terrorisme» a été arrêté. Les forces irakiennes «ont été ensuite la cible d'une grenade tirée d'une maison voisine». En prenant la route pour retourner à leur base, ces forces spéciales ont croisé un convoi de voitures se dirigeant vers la maison suspecte. Ignorant qu'il s'agissait de renforts de la police et des supplétifs du Hachd al-Chaabi à bord de pick-up, elles ont alerté la coalition qui a mené un raid aérien. Le texte du JOC dénonce une «absence de coordination». Des vidéos amateurs montrent des véhicules de la police calcinés,

ainsi que des traces de sang au sol. «Une enquête a été ouverte», a précisé le JOC. Le porte-parole de la coalition, le colonel Ryan Dillon, a expliqué à l'AFP que «la coalition a été sollicitée pour apporter un soutien aux forces irakiennes, ce qui a été fait». «Les forces irakiennes ont ouvert une enquête et la coalition enquête également sur toutes les allégations de pertes, en particulier civiles», a-t-il ajouté. Des dignitaires irakiens anti-américains et proches de l'Iran, ennemi juré des États-Unis, ont dénoncé ce raid. «Une nouvelle fois l'occupant américain démontre sa tyrannie et son arrogance en violant de façon flagrante l'indépendance et la souveraineté du gouvernement irakien», a écrit sur Twitter Moqtada Sadr, chef de milices ayant combattu la présence américaine en Irak. Il a demandé à ce que les États-Unis rendent des comptes et à ce que les auteurs du raid soient «immédiatement» punis. De son côté, Qais al-Khazali, fondateur et chef de la puissante milice irakienne Assaib Ahl al-Haq (La ligue des vertueux), soutenue par l'Iran, a estimé que cette frappe «pose des questions importantes et dangereuses», également sur Twitter.



Spectacle de Rabah Asma à Alger

Un public nombreux au rendez-vous

■ Le chanteur algérien d'expression kabyle, Rabah Asma, a animé, vendredi à Alger, un concert où il a présenté, entre autres pièces, ses nouvelles créations, dans une ambiance festive, au plaisir d'un public relativement nombreux.

Par Abia Selles

Accompagné par les six musiciens que compte son orchestre dirigé d'une main de maître par le jeune Sofiane Ahdjoudj au clavier, le chanteur algérien d'expression kabyle, Rabah Asma, a été accueilli vendredi soir sur la scène de la salle Ibn Khaldoun sous les applaudissements et les youyous de ses fans, également venus de Boumerdès, Tizi Ouzou et Béjaïa.

Près de deux heures, le célèbre chanteur a embarqué l'assistance dans une ambiance festive, à travers une vingtaine de chansons choisies, tirées pour l'essentiel de «*Lahna Tayri*», son dernier opus sorti en 2017, dans un spectacle varié, marqué par les rythmes emballants du berouali algérien et moghrabi, ainsi que celui du âlaoui aux gammes pentatoniques, judicieusement associées aux sonorités autochtones du quart de ton.

Dans son charisme de star, Rabah Asma et sa mandole aux douze cordes, a entonné, entre autres pièces, avec une voix limpide et étoffée, «*Ardjouyi*» (Attends-moi), «*Aminigh*» (Je te dis), «*A Thayriw*» (Mon amour), «*Achimi*» (Pourquoi), «*Tanina*»,



«*Achu di Yvghan*» (Que me veulent-ils), «*Urigh Ismim*» (J'ai écrit ton nom), «*Amehvoul*» (Le fou), et «*El Dzayer Svah el Khir*» (Bonjour Algérie) que le public, cédant au déhanchement, reprenait en chœur, dans des atmosphères joyeuses.

Sous un éclairage multicolore de grands concerts, les instrumentistes, aux claviers, violon, batterie, basse et percussion, ont brillé de virtuosité, assurant

une assise harmonique des plus professionnelles à Rabah Asma qui a enflammé la salle, enchaînant sans répit les différentes pièces au programme, avec une simple annonce mélodique qu'il exécutait à la mandole.

«*Ravi*», comme à chacun de ses concerts, de procurer des moments de bonheur à son public, Rabah Asma, entretenant une carrière artistique de 36 ans jalonnée, jusqu'à présent, du

succès de 23 albums, se veut être un artiste «*en phase avec son temps*», à travers des chansons aux contenus «*utiles*» dans lesquelles il sublime son pays, l'Algérie, l'amour et la paix.

Le public, savourant chaque moment du spectacle dans la délectation, a longtemps applaudi les musiciens et l'artiste qui s'est généreusement livré, à l'issue de sa prestation, à une séance photos avec ses fans.

Organisé par l'Etablissement Arts et Culture, sous l'égide du ministère de la Culture, le concert de Rabah Asma a été programmé pour une représentation unique. A. S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Opéra d'Alger
Boualem Bessaïh (Ouled Fayet, Alger)

Dimanche 28 janvier à 19h :

Carmen de Bizet en version concert. Avec le chœur et l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, direction musicale : Maestro Amine Kouider.

Les tickets sont disponibles aux guichets de l'Opéra jusqu'au 28 janvier, de 10h à 17h. Prix : 800 DA.

Hôtel Sofitel (El Hamma)

Jusqu'au 6 février :

Une exposition photographique nommée «Alger, ville de tous les contrastes» est organisée depuis le 6 janvier et se poursuivra jusqu'au 6 février prochain tout en reprenant les travaux de la photographe Yasmin Lalle. L'exposition s'intéresse, comme son nom l'indique, aux différents aspects de la capitale, au travers de photographies capturant la vie quotidienne d'une ville aux multiples facettes.

Maison de la Culture Mouloud-Mammeri de TiziOuzou

Jusqu'à aujourd'hui :

Exposition de l'artiste peintre Abdelaziz Ould Mohand.

Galerie Sirius (139,

Boulevard Krim-Beikacem, Témely, Alger)

Jusqu'au 8 février :

Exposition de peinture et de photographies par l'artiste peintre Valentina Ghanem Pavlovskaya et la photographe Chafia Loudjici.

Salle Ibn Khaldoun

Jusqu'au premier février :

Projection des films *Coco*, *Insidious*. C'est tout pour moi et *Star Wars : The Last Jedi*

Conseil national des arts et des lettres

Un décret visant l'organisation du métier d'artiste en préparation

Un décret visant l'organisation du métier d'artiste est en cours de préparation, a annoncé, à Aïn Defla, le président du Conseil national des arts et des lettres (Cnal), Abdelkader Bendaâmèche.

S'exprimant en marge de la cérémonie de remise de cartes professionnelles au profit de 25 artistes de la wilaya de Aïn Defla, M. Bendaâmèche a indiqué que le décret en question vise à l'énumération des droits et obligations de l'artiste. La relation

de travail liant l'artiste aux différents partenaires avec lesquels il est appelé à travailler, à l'instar notamment des organisateurs de spectacles, des maisons et des directions de la culture, sera également déterminée à la faveur de la promulgation de ce décret, a-t-il précisé.

Une fois promulgué, ce décret changera bien des choses au profit de l'artiste, a-t-il soutenu, signalant que sa préparation implique diverses parties, à l'image du Cnal, des services

du gouvernement, de la direction de la réglementation du ministère de la Culture ainsi que du ministère du Travail.

Sans prendre en ligne de compte les cartes d'artistes remises jeudi à Aïn Defla, il a fait état de 7 821 cartes professionnelles d'artistes délivrées depuis le 15 février 2015, relevant que Aïn Defla constitue la 35^e wilaya visitée depuis le lancement du programme de sensibilisation au profit des artistes sur l'importance de la carte professionnelle.

Il a souligné qu'en sus des avantages qu'elle permet, notamment ce qui a trait à la couverture sociale et à la retraite, la carte professionnelle d'artiste constitue «un signe de reconnaissance et de considération de la part de l'Etat à cette frange de la société». Tous les artistes en activité sont concernés par cette opération de remise de carte, sans distinction aucune, a-t-il dit, affirmant qu'il n'est pas exigé à l'artiste d'avoir une grande notoriété pour se voir délivrer la carte professionnelle.

Tout en faisant remarquer que le Cnal est l'émanation du ministère de la Culture, il a appelé les artistes à faire preuve d'innovation en vue de faire connaître les manifestations de notre identité.

Il a, enfin, fait état d'un ouvrage en chantier qu'il est en train de préparer avec un certain nombre de ses collaborateurs, en l'occurrence celui dédié à Sidi Lakhdar Ben Khelouf, le fondateur d'El Melhoun au XVI^e siècle.

«*J'ai de tout temps rêvé de consacrer un travail à ce monument de la culture nationale assez méconnu*», a-t-il avoué, mettant en exergue l'importance de réaliser ce genre d'ouvrages sur des artistes au parcours époustouflant pour, a-t-il dit, mettre en valeur notre patrimoine immatériel.

Théâtre des jeunes à Oran

Nouvel espace de formation pour l'association «El-Amal»

L'ASSOCIATION culturelle oranaise «El-Amal» consolidera prochainement sa vocation pédagogique dans le domaine du théâtre en se dotant d'un nouvel espace de formation, a indiqué le président de ce groupe bénévole, Mohamed Mihoubi.

La nouvelle structure sera implantée au quartier «Akid Lotfi», à l'est de la ville d'Oran, a précisé Mihoubi à l'ouverture des 4^{es} Journées du théâtre pour jeunes, organisées par son association.

Le futur espace de formation s'ajoute à celui déjà opérationnel au siège de l'association qui accueille chaque année des dizaines de jeunes talents pour

des stages d'initiation et de perfectionnement dans le domaine du 4^e art.

La création d'un nouveau site pédagogique permettra de répondre à l'engouement croissant des jeunes pour l'expression artistique, a expliqué Mihoubi, affirmant que les demandes d'inscription aux stages sont de plus en plus nombreuses et émanent de différentes wilayas de la région ouest du pays.

Dans le même contexte de formation, il a annoncé que la prochaine session d'initiation aux techniques théâtrales sera lancée le 15 février prochain au profit d'une promotion de vingt amateurs.

En outre, a-t-il ajouté, une autre action est actuellement à l'étude en vue d'organiser des «*stages accélérés en week-end*», et ce, à l'intention des lycéens, étudiants ou travailleurs ne pouvant se libérer qu'en fin de semaine.

Les 4^{es} Journées théâtrales de l'association «El-Amal» se tiennent jusqu'à samedi au «Petit Théâtre», structure légère créée en 2015 au Centre culturel «Mbarek-El-Mili».

Cinquante jeunes talents, ayant bénéficié d'un stage de formation au sein de l'association, participent à un concours organisé dans le cadre de cette manifestation artistique.

F. H.

F. H.



Coup-franc direct

C'est dégradant et désolant !

Par Mahfoud M.

Les membres de la LFP ont tenu à enjoindre le pas à leur président, Mahfoud Kerbadj, en démissionnant de leur poste. C'est de bonne guerre sachant qu'ils avaient été fidèles à leur patron en plus du fait qu'il leur sera difficile de travailler avec une nouvelle équipe avec laquelle ils n'auront pas les mêmes affinités. Ce qui, par contre, est regrettable c'est le fait qu'ils ont effacé toutes les données concernant la programmation des championnats de Ligues 1 et 2 Mobilis. La nouvelle équipe désignée provisoirement pour expédier les affaires courantes et gérer le championnat jusqu'à l'élection d'un nouveau bureau à la Ligue affirme n'avoir aucune idée sur comment gérer cette situation, ni comment programmer les prochaines journées. Ils évolueront dans le noir et ne sauront pas comment faire. Cela pourrait même mener à une trêve forcée pour permettre à cette équipe de reprendre la programmation en main pour tenter de régler ce problème. Ce qu'ont fait les anciens membres de la LFP est dégradant et désolant et montre le degré d'absurdité de ces personnes auxquelles on a confié la lourde responsabilité de gérer les championnats professionnels. Il faudra désormais choisir les gens qu'il faut pour tenter de remettre de l'ordre dans ces institutions qui restent très importantes pour la suite de la saison.

M. M.

ES Tunis

Belaïli signe pour deux saisons et demie

L'ATTAQUANT algérien d'Angers OSC (Ligue 1 française de football), Youcef Belaïli, s'est engagé pour deux saisons et demie avec l'ES Tunis, a annoncé vendredi le club pensionnaire de la Ligue 1 tunisienne de football sur sa page officielle sur Facebook. Belaïli (25 ans) avait déjà porté les couleurs de l'EST entre 2012 et 2014, décrochant un titre de champion de Tunisie en 2014 avec les «Sang et Or». Il décida de revenir en Algérie pour opter au profit de l'USM Alger (Ligue 1/ Algérie), avant d'être suspendu pour dopage. Il s'est engagé avec Angers l'été dernier pour un contrat de

quatre ans, mais sans pouvoir démontrer toutes ses qualités. Le natif d'Oran s'est vu infliger une suspension de 4 ans pour dopage, avant que cette sanction ne soit revue à la baisse par le Tribunal arbitral du sport (TAS) de Lausanne (Suisse). Belaïli ne compte qu'une seule apparition cette saison avec l'équipe première d'Angers, lors de la réception du FC Metz (1-0) en match comptant pour les 1/8^e de finale de la Coupe de la Ligue française. Il s'était contenté jusque-là de quelques apparitions avec l'équipe réserve d'Angers, en prenant part à des matchs de National 3.

Anderlecht

Le prix de Hanni fixé à 12 millions d'euros

LE CLUB belge d'Anderlecht a fixé la somme de 12 millions d'euros pour le départ de son international algérien, Sofiane Hanni, courtisé par le Spartak Moscou, a rapporté, vendredi, le journal *Dernière Heure*. L'intérêt du Spartak Moscou pour Sofiane Hanni (27 ans) est réel et bien concret et aimerait attirer le capitaine du RSCA dès cet hiver. Le prix arrêté par la direction d'Anderlecht est presque dix fois plus que le million et demi (2 millions avec bonus) payé à Malines. Selon des sources russes, le Spartak voudrait donner 8 millions. Selon la même source, la Russie n'est pas la destination de préférence de l'international algérien, mais le salaire de 1,5 million net par an que lui propose le Spartak est alléchant. Le club russe occupe actuellement la 3^e place au classement, à huit points du

Lokomotiv. Hanni, meilleur buteur et capitaine d'Anderlecht, n'est toutefois pas spécialement chaud à l'idée de jouer pour le club russe. S'il venait à quitter Anderlecht en janvier, ce serait pour une destination qui lui plaît vraiment et qui conviendrait à sa famille, avait-il déclaré en réponse à la presse belge. Hanni a inscrit cinq buts en championnat depuis l'entame de la saison, un but en Ligue des champions contre le Bayern et un autre en Super coupe de la Belgique. L'ancien joueur de Malines avait terminé meilleur passeur lors du précédent exercice avec 17 passes décisives. L'Algérien a rejoint Anderlecht en 2016. Il avait été sacré meilleur buteur du championnat de Belgique lors de la saison 2015-2016 (17 buts) et a été aussi choisi meilleur joueur de la saison sous le maillot du FC Malines.

JS Saoura

L'entraîneur Bouali démissionne

L'ENTRAINEUR Foued Bouali a démissionné de son poste à la tête de la barre technique de la JS Saoura à l'issue de la défaite de cette dernière, vendredi, sur le terrain de la lanterne rouge, l'USM Blida (1-0), dans le cadre de la 18^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis. Cette démission a été vite entérinée par la direction du club du sud-ouest du pays, selon la page facebook officielle de cette formation. Bouali avait été sévèrement contesté par les supporters qui ont fait le déplacement à Blida, lui qui

était également sous pression après la montée au créneau des dirigeants qui lui avaient exigé, avant le match qui intervenait après une autre défaite sur le terrain de l'US Biskra, les trois points de la victoire. Réputée pour être un club instable au niveau de sa barre technique, la JSS a pourtant réussi à garder, une fois n'est pas coutume, son entraîneur engagé depuis l'été dernier. Cela lui a valu de pointer à la deuxième position au classement, mais qu'elle risque de perdre en cas de victoire du MCA.

Ligue 1 Mobilis (18^e journée)

Le CSC file vers le titre

■ Le CS Constantine, vainqueur vendredi en déplacement de l'USM Bel-Abbès (2-1), pour le compte de la 18^e journée de la Ligue 1 Mobilis de football, a pris le large en tête du classement et file vers le titre de cette saison, profitant de la défaite surprise de son dauphin, la JS Saoura, qui s'est inclinée face à la lanterne rouge l'USM Blida (1-0), alors qu'on s'attendait à sa victoire.

Par Mahfoud M.

Les Constantinois qui sont partis s'imposer à Bel-Abbès où il n'est pas facile de gagner, ont réussi à piéger leur adversaire grâce à des réalisations de Lamri (™) et l'inévitable Abid (55'). Les hommes de Abdelkader Amrani comptent désormais 8 points d'avance sur leur poursuivant direct, la JS Saoura (30 points), qui s'est inclinée à la dernière minute de la partie face à l'USM Blida, sur une de la tête de Frioui qui s'offre une septième réalisation cette saison. La JS Saoura qui enregistre sa deuxième contreperformance depuis la reprise du Championnat, risque même de perdre sa deuxième place au profit du MC Alger, tandis que l'USM Blida reste scotchée à la dernière place du classement avec 12 points malgré son succès. De son côté, le MC Oran, en tête durant toute la rencontre après un but de Toumi (19'), avant de se faire rejoindre à la dernière minute sur un pen-



Les Constantinois se rapprochent du titre

ty concrétisé par Adadi (90'), a raté l'occasion de prendre la place de dauphin du CSC et se retrouve provisoirement à égalité avec le MC Alger pour un total de 29 points à une longueur de la JSS. Dans le milieu de tableau, le Paradou AC vainqueur 2 à 0 face à la JS Kabylie grâce à un doublé de Naidji (40', 50'), rejoint l'ES Sétif à la 7^e place avec 25 points. Après cette nou-

velle défaite, la JS Kabylie (18 pts) est désormais à un point de la zone de relégation. Jeudi, en ouverture de la 18^e journée, l'US Biskra qui a battu l'ES Sétif (1-0) a profité de sa victoire pour s'éloigner de la zone de relégation en occupant la 10^e place avec 19 points.

M. M.

Ligue 2 Mobilis (18^e journée)

L'ASAM reprend son bien

La 18^e journée du Championnat de Ligue 2 Mobilis de football, jouée vendredi, a donné lieu à un regroupement général dans le haut du tableau, où une meute de poursuivants reste à l'affût. L'AS Ain-Milila encore traumatisée par la défalcation de 4 points en raison de la participation du joueur Noureddine Hachem face au WA Tlemcen (1-1) alors qu'il était suspendu, a sué sang et eau pour battre une courageuse équipe du CRB Ain-Fekroune (3-2). Les locaux m'illisi doivent une fière chandelle au buteur Debbih, auteur d'un doublé. L'autre prétendant à l'accession, la JSM Skikda, a cravaché dur pour l'emporter devant le GC Mascara. Ce dernier qui avait déjà battu l'ASAM sur son terrain, a failli refaire son coup devant la JSMS. Celle-ci, menée depuis la 15^e minute sur une réalisation de Hamiani, a attendu les derniers instants du match pour inscrire deux buts sur «pénal-

ties» (82 et 90). Auparavant, le match aura connu une interruption d'une dizaine de minutes, suite à l'envahissement du terrain occasionné par les supporters locaux. Cette victoire permet aux «V Noirs» de conserver leur place sur le podium, en espérant rester dans la dynamique de victoires. La JSM Béjaïa, difficile vainqueur du RC Kouba (2-0) en infériorité numérique, garde ses chances intactes en se rapprochant davantage du podium, alors qu'il reste encore 12 journées à tirer. C'est le RC Relizane, vainqueur de l'ASO Chlef (1-0), qui réalise la meilleure opération de la journée en étant la seule équipe victorieuse en déplacement, à l'inverse des Chélifiens qui ratent une excellente aubaine de monter sur le podium, tout comme le CABB Arréridj, battu

sur le fil à Saïda (1-2). A Oran, l'ASMO continue de faire du «surplace» en concédant un nul lourd de conséquences devant l'A.Boussada (0-0). Ce nul hypothèque grandement les chances des Oranais de jouer l'accession. Enfin, le CA Batna renoue avec le succès aux dépens du WA Tlemcen (1-0). Cette victoire lui permet de réduire son retard à deux unités seulement sur le RC Kouba et le MC El-Eulman et à un point sur le CRB Ain-Fekroune.

R.S

Résultats et classement :

ASAM- CRBAF	3-2
CAB-WAT	1-0
JSMS- GCM	2-1
MCS- CABBA	2-1
ASMO-ABS	0-0
ASO- RCR	0-1
JSMB-RCK	2-0

	Pts	J
1). AS Aïn M'lila	34	18
2). MO Béjaïa	32	17
-). JSM Skikda	32	18
4). CABB Arréridj	31	18
5). JSM Béjaïa	30	18
6). ASO Chlef	29	18
-). RC Relizane	29	18
8). ASM Oran	26	18
9). Amel Boussaâda	21	18
10). WA Tlemcen	20	18
-). MC Saïda	20	18
12). GC Mascara	19	18
13). MC El Eulma	17	17
-). RC Kouba	17	18
15). CRB Aïn Fekroune	16	18
16). CA Batna	15	18

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Deuxième session de la formation professionnelle à Béjaïa

Près de 11 000 places
pédagogiques ouvertes

LE SECTEUR de la formation professionnelle a ouvert pas moins de 10 881 places pédagogiques, au titre de la deuxième session de février 2018. Ces places sont réparties sur 20 branches, sur un total de 22 branches dont dispose la nomenclature de la formation professionnelle, a-t-on appris ces derniers jours. Il ne manque que deux filières seulement, à savoir les mines et carrières et les industries pétrolières. Les nouveaux stagiaires ont eu un choix très large qui comprend 137 spécialités. «Ce plan de formation est examiné et validé après deux réunions de travail. La première a réuni, le 3 décembre dernier en conseil de coordination, les directeurs des établissements relevant de la FP et les responsables locaux du secteur. La deuxième, présidée par le S/G de la wilaya, a regroupé les directeurs de l'exécutif et des opérateurs économiques de la région dans le but de définir les besoins des secteurs stratégiques suivant les spécificités de la wilaya», a-t-on fait observer. Notons que les postes pourvus sont ouverts à travers tous les établissements que compte le secteur au niveau de la wilaya de Béjaïa, à savoir les 25 CFPA, 4 annexes de CFPA, 2 INSP et une dizaine de sections, 28 écoles privées

de formation professionnelle, d'une capacité d'accueil dépassant les 1 500 places, a-t-on précisé. Il est souligné que pas moins de 6 489 postes sont réservés aux formations avec diplômes et 4 392 pour l'obtention d'une attestation de qualification, autrement dit les stagiaires ont eu à choisir entre plusieurs modes de formation, indique-t-on. Il faut noter que 2 555 places sont offertes en formation résidentielle qui propose 63 spécialités, réparties sur 17 branches professionnelles. En mode apprentissage, 3 362 postes sont offerts pour la session de février, qui débute le 25 du même mois. En tout, 116 spécialités seront enseignées à travers 20 branches dans le cadre de la formation en apprentissage. Les métiers manuels prioritaires constituent plus de 87% dans cette formule. Parmi les autres modes de formation, qui suscitent un grand intérêt ces derniers temps, les cours du soir. Ce dispositif est conçu pour les travailleurs cherchant à améliorer leur situation socio-professionnelle à travers des actions de perfectionnement, de recyclage ou de reconversion. Notons que les offres de formation en cours du soir sont en augmentation sensible en zone rurale, a-t-on appris encore.

Hocine Cherfa

Décès d'El Ouardi Guetal

La Wilaya I historique perd l'une de ses figures les plus marquantes

LE MOUDJAHID El Ouardi Ben Mohamed Ben Abdellah Guetal, décédé vendredi à Tébessa, était un cadre connu de l'Armée de libération nationale (ALN) dans la Wilaya I historique et l'une des figures les plus marquantes de la lutte pour la liberté dans les Aurès-Nememcha. Avec la disparition d'El Ouardi Guetal, inhumé hier au cimetière Sidi Kherif, situé dans le quartier Larmout à Tébessa, une mémoire vivante des deux premières années de la guerre de Libération nationale dans les Aurès-Nememcha, vient de s'éteindre. Parmi les rares moudjahidine ayant pris part, la nuit du 1^{er} Novembre 1954, au déclenchement du combat libérateur dans les Aurès, qui étaient encore de ce monde, à l'instar d'Ahmed Guedda, un baroudeur aurésien des maquis de 1947,

toujours vivant, figure Guetal, un héros connu dans la région frontalière de Tébessa par ses convictions nationalistes dès son jeune âge. Guetal, ce natif de Stah Guentis (115 km au sud-ouest de Tébessa, sur les frontières algéro-tunisiennes), fut l'un des héros de la bataille d'El Djorf, le 22 septembre 1955, l'une des plus grandes et célèbres batailles menées par l'ALN. Connue par son courage, il fut parmi les officiers de l'ALN ayant encadré les quelque 300 moudjahidine de la Wilaya I historique, lors de cette bataille pour laquelle l'armée coloniale avait mobilisé, selon des historiens, près de 40 000 hommes pour encercler la région d'El Djorf. Il était, en effet, aux côtés de Chihani Bachir, Abbas Laghour, Adjel Adjoul et Ferhi Sa. Pour le P^r Farid Nasreddine, chef du



Djalou@hotmail.com

Huit terroristes éliminés à Khenchela

Deux terroristes identifiés

■ Deux terroristes parmi les 8 éliminés vendredi par un détachement de l'Armée nationale populaire, près de la commune de Chechar, dans la wilaya de Khenchela, ont été identifiés, indique hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

Par Jamil H.

«D ans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'opération de qualité menée, hier 26 janvier 2018 par un détachement de l'Armée nationale populaire, près de la Commune de Chechar, wilaya de Khenchela (5^e Région militaire), ayant permis d'éliminer huit dangereux terroristes et de récupérer huit armes à feu, il a été procédé à l'identification de deux terroristes», précise la

même source. «Il s'agit de S. Abderrahim, alias Al Mountassir et N. Khaled alias Charhabil. Ce dernier avait rallié les groupes terroristes en 2005». Dans le même contexte et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'ANP «a découvert à Laghouat, une cache de munitions contenant 320 balles de différents calibres», tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté un élément de soutien aux groupes terroristes à Batna».

D'autre part, et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont saisi 16 410 unités de différentes boissons et 2.820 unités de produits détergents à El-Oued et Biskra». J. H./APS

Accidents de la circulation 23 morts durant les dernières 48 heures

VINGT-TROIS personnes ont trouvé la mort et 46 autres ont été blessées dans 11 accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, selon un bilan établi hier par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Saïda avec 16 personnes décédées et 19 autres blessées, suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs et un véhicule léger (taxi), survenue sur la RN N 06, au lieu-dit Sfid, commune de Sidi Ahmed, daïra de Ain El Hadjar. D'autre part, les secours de la Protection civile de la wilaya de Tiaret sont intervenus suite au décès d'une personne asphyxiée par le monoxyde de carbone dans une habitation en cours de construction, sise au village dit Ghellab, ajoute la même source. Mahi Y.

Lamia B.